

# Addicte aux casinos en ligne

Par [linpeyra555](#) Postée le 04/03/2025 14:25

Bonjour, je souhaiterais avoir du soutiens, des solutions ... le package ultime en fait. Je suis un étudiant de 23ans, je joue depuis mes 18 ans, a côté de mes études j'ai toujours travaillé le soir, les week end, et cet argent gagné à toujours fini au même endroit, les CASINOS physiques et en ligne, suite à un passage compliqué de jeune vie d'esclave de ces organisations, j'avais décider de m'interdire auprès de l'ANJ, donc interdiction des casinos physiques depuis mes 19ans ! Je l'ai maintenu mais ça n'a rie nchangé car maintenant et depuis ce sont les casinos en lignes qui m'aspire l'âme. Pour vous faire un récapitulatif, j'ai un prêt de 20 000€étudiant, j'ai perdu ces 20 000€ + environ 20 000€ (si ce n'est pas plus). Tous les mois mon salaire y passe encore. Et c est toujours le même schéma, je m'auto exclu des sites, je me ban je me prive et puis je trouve toujours un moyen d'arriver à mes fins car c'est plus forts que moi. Je ne sais pas comment me résonner car je suis persuader de pourvoir tout regagner sur un coup de chance car j'y ai déjà gagné des sommes astronomiques, (je parle de trentaines de milliers d'€). J'en ai déjà un peu parler sans grossir les chiffres a mon entourage mais ils "ne comprennent pas comment on peut etre addicte a ça" et donc ne comprenne juste pas. Aidez moi, je poste ce message juste apres avoir perdu encore mon salaire et c'est la premiere fois que je poste sur un forum alors j'y retournerai chaque jour pour voir si des confrères y répondent. En vous remerciant.

---

## Mise en ligne le 10/03/2025

Bonjour,

Il semblerait que vous souhaitiez poster votre question dans le cadre de nos forums. Vous êtes dans l'espace questions/réponses où seul les écoutants ont accès. De fait, nous vous transmettons en fin de réponse un lien vers nos forums si vous souhaitez y poster.

Nous sommes sensibles aux difficultés que vous traversez et que vous décrivez bien. L'interdiction volontaire aux jeux peut être un "filet de sécurité" intéressant pour se protéger mais il est parfois nécessaire en complément de se tourner vers une aide extérieure.

Il vous est tout à fait possible d'être aidé et soutenu dans des structures nommées Centres de Soins d'accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Des consultations individuelles, confidentielles et gratuites, y sont proposées. Les professionnels qui y exercent connaissent bien le mécanisme d'addiction au jeu, les difficultés financières et la souffrance du joueur...

L'équipe des CSAPA est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier... Ils peuvent vous aider à modifier votre rapport au jeu, vous soutenir vis à vis de votre mal-être, vous aider à faire le point sur votre situation financière.

Si cette piste vous intéresse, vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

### **[Consultations Jeunes Consommateurs et Intervention Précoce JAM](#)**

7 square Stalingrad  
**13001 MARSEILLE**

**Tél :** 04 91 91 00 65

**Site web :** [www.addiction-mediterranee.fr/](http://www.addiction-mediterranee.fr/)

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30. Le mercredi jusqu'à 18h30

**Consultat° jeunes consommateurs :** lundi 9h-13h et 14h-18h, mercredi 14h-19h, vendredi 14h-17h

**Service mobile :** l'équipe mobile propose des consultations au sein de centres sociaux (Saint Gabriel, la Capelette, l'Agora, les Hauts de Mazargues La Soude). Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du JAM

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Danielle Casanova](#)**

26 rue Sainte Barbe  
**13001 MARSEILLE**

**Tél :** 04 95 04 35 25

**Site web :** [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

**Secrétariat :** lundi et mercredi : 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

**Accueil du public :** lundi: 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, mercredi : 9h-13h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

**Substitution :** Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CSAPA Le Sémaphore**

6 rue de Provence  
**13004 MARSEILLE**

**Tél :** 04 91 91 50 52

**Site web :** [urlz.fr/uH11](http://urlz.fr/uH11)

**Accueil du public :** lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

**Substitution :** délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.

**Secrétariat :** lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Forums Joueurs info service](#)
- [Témoignages Joueurs info service](#)